

PSA RETAIL SAINT MAUR I

56-58 Avenue Emile ZOLA, Etage 1
 94100 SAINT MAUR
 N° SIRET : 302475041 03202
 Tél.: 01 45 11 20 20 - Fax: 01 45 11 24 40
 Site internet : http://concessions.peugeot.fr



PSA Retail France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
 Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy
 302 475 041 R.C.S. Paris - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z
 N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)

Relevé d'intervention			Date	Page	Votre conseiller S.A.V			
			29/09/2022	1	SOPHIE OLIVIER			
N° Document	N° Client	Dénomination	Immatriculation	N° de châssis	Date MEC	Kilométrage	N° Travail	N° TEC
33239091	H0002000	208 ***	FX-163-KV	VR3UHZKXZLT124732	25/02/2021	25247	33032535	45501
Désignation				Qty				
LDT				0.00				
Bordereaux :XAFI1Y403, RÉVISIONS : OPÉRATIONS SYSTÉMATIQUES								
95N17A15V1				0.10				
REPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRETIEN								
95N48A15V1				1.00				
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -								
FILTRE HABITACLE CHA P9833351080				1.00				
LIQUIDE LAV VIT P1637755580				1.00				
LDT				0.00				
Bordereaux :XAFI1Y401, BILAN CLIMATISATION								
95EU7A15V1				0.50				
- BILAN CLIMATISATION -								
LDT				0.00				
Bordereaux :XAFI1Y402, TRAITEMENT DU CIRCUIT DE CLIMATISATION								
64ETKA15V1				0.10				
- ASSAINISSEMENT CIRCUIT CLIMATISATION -								
STERILISANT AER P1608523580				1.00				
LDT				0.00				
Bordereaux :XAFI1Y404, PRET DE VEHICULE								
SOMME				1.00				

* Main d'oeuvre au temps barémé Peugeot

Modalités et conditions de règlement : * Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de service sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte.
 Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
Réserve de propriété : le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément à l'article L624-122 du Code de commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
Attribution de compétences : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.*

PSA RETAIL SAINT MAUR I

56-58 Avenue Emile ZOLA, Etage 1
 94100 SAINT MAUR
 N° SIRET : 302475041 03202
 Tél.: 01 45 11 20 20 - Fax: 01 45 11 24 40
 Site internet : <http://concessions.peugeot.fr>



PSA Retail France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
 Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy
 302 475 041 R.C.S. Paris - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z
 N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)

Relevé d'intervention			Date	Page	Votre conseiller S.A.V			
			29/09/2022	2	SOPHIE OLIVIER			
N° Document	N° Client	Dénomination	Immatriculation	N° de chassis	Date MEC	Kilométrage	N° Travail	N° TEC
33239091	H0002000	208 ***	FX-163-KV	VR3UHZKXZLT124732	25/02/2021	25247	33032535	45501
Désignation				Qté				
SOMME AD								

* Main d'oeuvre au temps barémé Peugeot

Modalités et conditions de règlement : * Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de service sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte.
 Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
Réserve de propriété : le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément à l'article L624-122 du Code de commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
Attribution de compétences : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.*